



Rouyn-Noranda, le 6 janvier 2022

À tous les parents d'élèves qui fréquentent une école primaire ou secondaire  
À tous les élèves de la formation professionnelle et de la formation générale des adultes

**Objet : Mesures mises en place du 10 au 14 janvier 2022 inclusivement**

Madame,  
Monsieur,

Compte tenu de l'augmentation très importante des cas positifs de COVID-19 dans l'ensemble de la province, le gouvernement du Québec a mis en place de nouvelles mesures pour le retour du congé des Fêtes.

***Élève du préscolaire et du primaire***

- Les services éducatifs, incluant les services complémentaires, seront offerts à distance afin de permettre la poursuite des apprentissages et le soutien nécessaire. Les enseignants s'assureront de maintenir un contact direct et quotidien avec chacun de leurs élèves et leur proposeront des activités pédagogiques pour chacune des journées de classe régulières prévues au calendrier scolaire.
- L'horaire général pour l'enseignement à distance pour le préscolaire et le primaire se trouve sur le site web du CSSRN à l'adresse suivante :  
<https://carrefourserviceseducatifscssrn.ca/%C3%A9cole-virtuelle>.
- Un horaire plus détaillé pour chaque école sera envoyé aux parents. Les journées pédagogiques et les congés prévus au calendrier sont maintenus.
- La distribution du matériel informatique pour les élèves ciblés se fera selon les consignes données par chacun des établissements le 7 janvier 2022.

***Élèves du secondaire***

- Les services éducatifs, incluant les services complémentaires, seront offerts à distance selon l'horaire habituel des élèves.

***Élèves en formation préparatoire au travail (FPT) et en formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé (FMSS)***

- La poursuite des stages en milieu de travail sera possible si ce dernier le permet et dans le respect des mesures sanitaires applicables.

***Élèves de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle***

- L'enseignement à distance sera offert dans la mesure du possible.
- Pour les élèves qui ne seraient pas en mesure de suivre leur formation à distance, du travail de révision ou d'enrichissement sera prévu.
- Les stages en milieu de travail pourront être maintenus dans le respect des mesures applicables à ces derniers.

- Les cours qui nécessitent une présence en classe ou les évaluations prévues dans le cadre d'un programme d'études pourront également se tenir en présence dans les centres dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.

#### ***Services de garde exceptionnels***

- Du 10 au 14 janvier inclusivement, des services de garde exceptionnels seront ouverts pour les parents qui occupent un emploi considéré essentiel par le gouvernement. Consulter la liste des emplois considérés essentiels priorisés : <https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/services-de-garde-exceptionnels/liste-emplois-services-garde-exceptionnels> .
- Les parents sont néanmoins invités à garder leurs enfants à la maison lorsque cette option est possible et sécuritaire.
- Les élèves inscrits dans un service de garde exceptionnel aura accès à l'enseignement à distance.
- Les inscriptions se feront dans chacun des services de garde selon des consignes qui vous seront envoyés le 7 janvier 2022.

#### ***Transport scolaire***

- Au moment d'écrire ces lignes, le retour en classe est prévu le lundi 17 janvier 2022. Les services du transport scolaire seront assurés normalement.
- À l'embarquement du matin le 17 janvier, un masque pourra être donné aux élèves qui n'en n'auront pas déjà un. La distribution des autres masques se fera comme d'habitude dans les écoles.
- Le port du masque d'intervention est requis pour toutes les personnes qui utilisent le transport scolaire, à l'exception des élèves de l'éducation préscolaire 4 ans et 5 ans.
- Les élèves doivent respecter les places assignées dans les autobus pour faciliter la gestion des contacts dans l'éventualité d'une éclosion.

#### ***Utilisation des tests rapides à la maison***

- Afin que nos établissements scolaires demeurent sécuritaires pour l'ensemble de nos élèves et de notre personnel, il est très important que les parents surveillent les symptômes de leurs enfants avant de les envoyer à l'école.
- Dans l'éventualité où un enfant semble avoir développer des symptômes, il est important de le garder à la maison et de réaliser un test rapide fourni par le gouvernement. Voici la marche à suivre pour l'administration de ces tests : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/tests-de-depistage/utilisation-tests-rapides-maison> .

Nous vous remercions de votre compréhension de la situation ainsi que de votre habituelle et précieuse collaboration.

Yves Bédard  
Directeur général